



WWW.ROADSTORY.FR

Assurances moto complémentaires

Ce document vous indique quelles sont les assurances complémentaires liées à la location de la moto, celles qui sont incluses dans votre forfait, et celles qui sont optionnelles, en vous indiquant les détails de chacune pour faire votre choix en connaissance de cause.

Assurances moto incluses

Assurance responsabilité au tiers supplémentaire relative à la pratique de la moto : SLI

C'est l'assurance qui vous couvre si vous êtes responsable de dommages matériels ou corporels causés à un tiers au cours de la pratique de l'activité moto.

Cette assurance est nominative et est souscrite pour le conducteur. Avec cette assurance, vous êtes couverts jusqu'à \$300,000 (trois cent mille dollars)

La couverture d'Assistance Routière

Fournit une assistance de remorquage et d'assistance si votre moto devient inutilisable. Les avantages comprennent le remorquage d'urgence, la livraison de carburant d'urgence (jusqu'à 2 gallons) et les services de démarrage

Assurances moto optionnelles

	Assurance Vol et Dommages, & Protection Interruption de Séjour			
	Aucune couverture	Assurance Vol & Dommages VIP Zero	Assurance Vol & Dommages VIP Select	Assurance Vol & Dommages VIP Basic
Exonération de responsabilité en cas de dommages <i>Couvre tous les dommages accidentels (non causés par négligence) à la moto et à ses accessoires.</i>	Le locataire paie la valeur marchande complète de tous les dommages.	FRANCHISE \$0	FRANCHISE \$1,000	FRANCHISE \$2,000
La garantie vol <i>Couvre le vol de la moto et de ses accessoires, à condition que la moto ait été verrouillée avec tous les antivols fournis par le loueur. Elle ne couvre pas les effets personnels laissés sur la moto ou dans les sacs.</i>	Le locataire paie la valeur marchande totale de la moto.	FRANCHISE \$1,000	FRANCHISE \$2,500	FRANCHISE \$5,000
Protection en cas d'interruption de séjour <i>En cas de panne mécanique nécessitant l'immobilisation de la moto pendant plus de 12 heures. Une crevaillon n'est pas considérée comme une panne.</i>	Remboursement du tarif de location journalier ou d'une partie de celui-ci	Le locataire bénéficie d'une indemnisation allant jusqu'à \$100 par jour pour une location de remplacement, en plus du remboursement du tarif journalier.	Le locataire bénéficie d'une indemnisation allant jusqu'à \$50 par jour pour une location de remplacement, en plus du remboursement du tarif journalier.	Le locataire bénéficie d'une indemnité journalière allant jusqu'à \$35 par jour pour une location de remplacement, en plus du remboursement du tarif journalier.
Protection contre la perte de biens personnels <i>En cas de vol ou de dommages à vos biens personnels.</i>	Non inclus	Le locataire bénéficie d'une couverture jusqu'à \$500 pour le remplacement des biens personnels. Un rapport de police est requis.	Le locataire bénéficie d'une couverture jusqu'à \$250 pour le remplacement des biens personnels. Un rapport de police est requis.	Non inclus
Conducteurs additionnels	Non inclus	Les conducteurs supplémentaires sont autorisés à conduire d'autres motos louées au sein du groupe sans frais supplémentaires. Le conducteur supplémentaire doit signer le contrat de location au moment de la prise en charge.	Non inclus	Non inclus
Couverture en cas de crevaillon	Non inclus	Couvre la réparation des pneus et la main-d'œuvre. Le remorquage est couvert jusqu'à concurrence de 100 \$ par intervention.	Non inclus	Non inclus
DÉPÔT DE GARANTIE (CAUTION)	Dépôt de \$5,000	Dépôt de \$100	Dépôt de \$1,000	Dépôt de \$2,000